

Réunion du 30 Août 2023

Procès-verbal N° 02

Présidence M. B.MAY

Présents : MM. M. PINGUET, G. MARTIN. L. ERAY, JC. PIBOIN

Excusée : Mme P. BEAURENAUD

COMPÉTITIONS MASCULINES

RAPPEL

. Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

. Correspondance

Toute correspondance émanant d'un club devra être rédigée par le biais de l'adresse mail officielle de ce dernier pour être prise en compte.

1 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 3 septembre 2023

DEPARTEMENTAL 2 poule B

ESN58 2 / RCNCS 2 – match n°50200.1

Le match initialement prévu à 15h à Lucenay est avancé à 13h à Dornes.

Accord des deux clubs et de la Commission.

DEPARTEMENTAL 3 poule A

CIE IMPHY 2 / ST SAULGE 1 – match n° 50262.1

Le match initialement prévu le 3 septembre 2023 est reporté au 17 septembre 2023.

Accord des deux clubs et de la Commission.

La commission remercie le CIE IMPHY de sa sportivité.

CHANTENAY 1 / ST PIERRE 2 – match n°50263.1

Le match initialement prévu le 3 septembre est reporté au 17 septembre 2023

DEPARTEMENTAL 2 poule A

FC COSNOIS 1 / COULANGES 2 -match n° 50140.1 reporté à une date à fixer.

2 - COURRIEL

- Service Juridique de la LBFC

Mise en inactivité des clubs de NEUVY et VANDENESSE ST HONORE pour la saison 2023-2024.

- De la ville de COSNE/LOIRE

La Mairie interdit l'utilisation du terrain de rugby du stade Raphaël Giraux pour les rencontres du COSNOIS FC aux dates suivantes :

- Dimanche 03 septembre 2023
- Dimanche 01 octobre 2023
- Dimanche 22 octobre 2023
- Dimanche 12 novembre 2023
- Dimanche 03 décembre 2023
- Dimanche 21 janvier 2024
- Dimanche 11 février 2024
- Dimanche 10 mars 2023
- Dimanche 24 mars 2024
- Dimanche 31 mars 2024

3 – ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 4

La commission enregistre l'engagement de 15 équipes en départemental 4.

Suite à la réunion du Comité de Direction du 28 août 2023, celui-ci a pris la décision d'organiser le championnat D4 en 2 phases.

Un règlement et le calendrier seront établis prochainement.

Le début de la 1ère phase est fixé au 24 septembre 2023.

4– COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Pour la saison 2023-2024, la **Coupe du Conseil Départemental** est composée d'un total de **50 équipes** réparties de la façon suivante :

NATIONAL 3 (1 équipe)

COSNE 1

REGIONAL 1 (1 équipe)

GARCHIZY 1

REGIONAL 2 (7 équipes)

LA CHARITE 1, NEVERS BANLAY 1, NEVERS CHALLUY SERMOISE 1, NEVERS FC 1, ST BENIN 1, SNID 1, VAUZELLES 1.

REGIONAL 3 (4 équipes)

COULANGES 1, ESN 58 1, FOURCHAMBAULT 1, LA MACHINE 1.

DEPARTEMENTAL 1 (9 équipes)

CHARRIN 1, CHATEAU-CHINON ARLEUF 1, CLAMECY 1, CORBIGNY 1, GUERIGNY URZY 1, MARZY 1, MOULINS ENGILBERT 1, POUQUES 1, ST PIERRE LE MOUTIER 1.

DEPARTEMENTAL 2 (12 équipes)

ALLIGNY ST AMAND 1, CERCY 1, CHAULGNES 1, COSNOIS FC 1, COSSAYE 1, CIE IMPHY 1, LUTHENAY UXELOUP 1, LUZY MILLAY 1, POUILLY 1, ST ELOI 1, ST PERE 1, VARZY 1.

DEPARTEMENTAL 3 (12 équipes)

CHANTENAY 1, CHATILLON 1, Ent. CORANCY/CHATEAU/ARLEUF 1, DRUY BEARD 1, Ent. MOUX/BRASSY 1, GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 1, MONTIGNY 1, LORMES 1, OLYMPIQUE ST MARTIN D'HEUILLE 1, ST REVERIEN 1, ST SAULGE 1, ST SEINE 1.

DEPARTEMENTAL 4 (4 équipes)

NARCY 1, PREMERY 1, Ent. SAUVIGNY / SLA 1, TANNAY 1.

DEROULEMENT DE LA COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

1^{er} Tour => le 17 septembre 2023

- 28 équipes de Départemental 2, 3 et 4
 - D4 => 4 équipes
 - D3 => 12 équipes
 - D2 => 12 équipes
- Soit 6 équipes + 22 exempts

2^{ème} Tour => le 01 octobre 2023

- 3 qualifiés + 22 exempts du tour précédent + 9 équipes de D1
- Soit 34 équipes

3^{ème} Tour => le 10 décembre 2023

- 17 qualifiés du tour précédent + 7 équipes de R2 + 4 équipes de R3
- Soit 28 équipes

1/8 Finale => le 4 février 2024

- 14 qualifiés du tour précédent + 1 équipes de R1 + 1 équipe de N3
- Soit 16 équipes

1/4 Finale => le 1^{er} mai 2024

- 8 qualifiés du tour précédent

1/2 Finale => le 29 mai 2024

- 4 qualifiés du tour précédent

Finale => le 16 juin 2024

- 2 qualifiés du tour précédent

TIRAGE DE LA COUPE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

1^{er} tour => 17 septembre 2023

3 Matches :

LUTHENAY UXELOUP D2 /CHAULGNES D2
OLYMPIQUE ST MARTIN D'HEUILLE D3 / NARCY D4
VARZY D2 / COSNOIS FC D2

22 exempts

ALLIGNY ST AMAND 1, CERCY 1, COSSAYE 1, CIE IMPHY 1, LUZY MILLAY 1, POUILLY 1, ST ELOI 1, ST PERE 1
CHANTENAY 1, CHATILLON 1, Ent. CORANCY/CHATEAU/ARLEUF 1, DRUY BEARD 1, Ent. MOUX/BRASSY 1,
GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 1, MONTIGNY 1, LORMES 1, ST REVERIEN 1, ST SAULGE 1, ST SEINE 1,
PREMERY 1, Ent. SAUVIGNY / SLA 1, TANNAY 1.

COMPÉTITIONS FÉMININES

1 – ENGAGEMENTS CRITERIUM FÉMININ

La Commission dresse la liste des équipes engagées dans le Critérium :

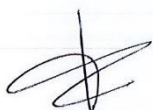
BRASSY 1-CHARRIN 1- Ent. CLAMECY/TANNAY 1-COSSAYE 1- COULANGES 1 – Ent. CORBIGNY /
CHATEAU-CHINON ARLEUF 1 –ESN 1- Ent. POUILLY / MARZY 1 – GUERIGNY URZY 1 - NEVERS FC 2 – SNID
1 – ST REVERIEN 1-VARZY 1

Elle prend connaissance du mail du club de Cosne indiquant son retrait d'engagement.

Le calendrier sera publié après le 11 septembre 2023.

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2023 A 17H30

Le Président de séance
Bernard MAY



Le secrétaire de séance
Michel PINGUET



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.